

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

05/09/18

Orgelet

Présents : Borges Marielle, Branchy Isabelle, Cantaloube Daniel, Cézèriat Jocelyne, Desbiez-Piat Isabelle, Humbert Danièle, Jeu Sébastien, Noyère Tristan, Rassau Nathalie, Rochet Claude, Roz Claude, Vuillemin Pierre-Etienne.

Absent excusé : Laurent Coron

Conseil d'Administration

Orgelet

Ordre du jour

Élection du bureau

- Votes : Président – Vices Présidents – Secrétaire – Trésorier, responsables de commissions
- Le bureau se réunira ensuite le 12/09

Résultats des élections :

Président :

- L'actuel président, Daniel Cantaloube se représente, pour une année avec l'espoir de trouver un successeur.
- Il est élu à l'unanimité.

Vices-présidents :

Claude Rochet et Claude Roz ne souhaite pas se représenter.

Des questionnements sur les postes de coordinateurs de pôle (voir « coordination de pôles ») entraînent une discussion et la décision d'ajouter une spécificité au titre de vice-président qui se déclinera désormais en « vice-président, animation » et « vice-président, insertion ».

Tristan Noyère se propose pour remplir la fonction de « vice-président chargé de l'animation ».

Il est élu à l'unanimité.

La vice-présidence chargée de l'insertion demande des connaissances dans ce domaine et une disponibilité importante. L'activité insertion représente la part de travail la plus importante de l'Adapemont.

Pas de candidat pour la vice présidence. Point à voir au prochain CA.

Secrétaire :

L'actuelle secrétaire Isabelle Desbiez renouvelle sa candidature, elle est élue à l'unanimité..

Trésorier :

L'actuelle trésorière Nathalie Rassau renouvelle sa candidature, elle est élue à l'unanimité..

1. Coordination de pôles

Pôle insertion : Problème du fonctionnement de la commission insertion. Gérald Husson a démissionné de son poste au Conseil d'Administration et de sa responsabilité au niveau de l'insertion. Thomas Guillot ne souhaite plus collaborer avec l'Adapemont.

Nous sommes donc en carence au niveau de la responsabilité du secteur insertion, secteur pourtant très important. Secteur qui s'est professionnalisé, importance de recruter des personnes compétentes en matière de réinsertion sociale.

Il n'y a pas de candidat pour les remplacer.

Pôle animation :

Marielle Borges et Tristan Noyère expriment leur souhait de ne pas continuer sur ce poste nouvellement créé. Il leur a été difficile de trouver comment se positionner entre le CA et les différentes commissions. La multiplicité des temps de réunion se pose également. Les questions des grandes orientations pourraient être traitées en CA. Ce sont quasiment les mêmes personnes qui font partie du CA et des commissions.

Est ce que la coordination de pôles a vocation à continuer, quelle est sa véritable fonction ?

Une vice-présidence avec deux déclinaisons spécifiques peut remplacer la coordination de pôles.

2. Projet de tiers-lieu à Orgelet

Point sur l'avancement des contacts et des réflexions :

Nous avons rencontré le conseil municipal d'Orgelet à plusieurs reprises. Le conseil municipal a donné un accord verbal sur le projet. L'Adapemont a proposé une note de synthèse début Juillet. Ce document (voir annexe) a été remis à la municipalité début Juillet. Nous avons rencontré l'ensemble des élus pour faire une visite des lieux dans leur globalité. Une rencontre avec le Pays a eu lieu courant Juillet. Le Pays est frileux à l'idée que l'Adapemont porte ce projet.

À l'heure actuelle difficile de synthétiser correctement pour des orientations claires. Il semble opportun que l'Adapemont se positionne fermement pour ne pas faire le travail gratuitement. Les orientations ne semblent pas assez claires.

- Démarches et réunions prévues pour les prochains mois :
 - Début septembre : réunion pour la revitalisation du bourg centre : commune
 - Mi-septembre : rencontre des élus plus largement : commune

- Discussions :

Le projet a été écrit par l'Adapemont. La municipalité a été rencontrée à deux reprises. Suite à la réunion de juillet, il semble que Le Pays Lédonien pourrait éventuellement confier au CLUSTER de porter l'ingénierie à l'échelle du Pays (comme dans d'autres ComCom). La CCRO n'a pas montré de volonté claire pour co-construire la suite du projet. Quel rôle la municipalité entend confier à l'Adapemont et avec quel budget ?

Il faut être prudent et ne pas continuer à avancer sans réponses claires de la part des partenaires potentiels. Le projet, tel qu'il a été présenté est déjà très détaillé, il est le résultat d'un long travail qui n'a été financé par aucun de ces partenaires. Il y a un risque de se faire écarté et déposséder d'un projet dont nous sommes à l'initiative.

- **Décisions :**

Pour l'instant, il est important de participer aux réunions prévues en septembre avec la commune d'Orgelet, notamment celle traitant de la revitalisation du Bourg centre. Le positionnement et la volonté de chacun sera un élément à prendre en compte pour la suite du projet .

3. Équipe salariée

1. Présentation générale

- Fonctionnement général de l'équipe salariée, problèmes, engagement dans le projet global de l'Adapemont, temps de travail, etc. La gestion des relations humaines prend du temps. Il n'est plus envisageable de fonctionner de cette façon pour la structure. Nous devons réfléchir et mettre en place rapidement une réflexion pour répondre aux questionnements. La mise en place d'une commission RH est proposée pour apporter des changements efficaces et durables.

Plusieurs points sont à prendre en compte depuis quelques mois :

2. Chefs d'équipes et réorganisation des équipes

- Démission de Jérôme Galotte chef d'équipe sur Jura Sud 2. Fin de poste le 09 octobre 2018, demande à partir le 10 septembre 2018.
- Demande de Roland Bourgeois de passer à 50% à partir de janvier 2019 et qui prendra sa retraite fin juin 2019.
- Démission de Arnaud Triquet en septembre mais il renonce à son poste à la communauté de communes du Pays des Lacs, il reste finalement à l'Adapemont.
- Réflexion au sujet de l'équipe troupeau et à ses difficultés récurrentes d'organisation.

- Propositions d'orientations

Sébastien pourrait remplacer Jérôme Galotte à court terme avec comme objectif de remplacer Roland à moyen terme. De cette façon, le tuilage avec Ro-

land pourrait être possible. Sébastien pourrait remplacer Jérôme au mois d'octobre et continuer à s'occuper de la partie tuilage troupeau jusqu'en décembre. Il est primordial d'alléger les charges de fonctionnement pour diminuer le déficit structurel assurant le fonctionnement du troupeau, la réalisation de prestations et pouvant également palier aux absences des chefs d'équipe. D'autre part, nous fusionnerons Jura sud 2 et l'équipe troupeau pour en faire une équipe volante. Nous prévoyons pour cela de recruter un nouveau chef d'équipe dès le mois d'octobre.

Avec ces nouvelles orientations nous pourrions résoudre la première partie des difficultés et économiser un 24 h ce qui correspond à une économie de 22 000 €. Attention nous perdrons aussi une partie du conventionnement de Jura Sud 2 soit environ 15 000 €.

- **Discussions :**

Le déficit de l'activité troupeau n'est pas tenable. Le projet « filière bois » va s'interrompre, les chefs d'équipe n'ayant pas la formation nécessaire pour encadrer ce type d'activité. Les travaux engagés seront à terminer d'ici la fin d'année 2018.

L'activité de Jura sud 2 cesserait dans sa forme actuelle le 1/07/2019.

La proposition de fusion des deux équipes « troupeau » et « jura sud2 » couplée avec la création d'une équipe volante semble intéressante dans le contexte actuel. Il est impératif d'apporter de la souplesse dans le fonctionnement des équipes. Les absences des chefs d'équipes (congé, formation ou maladie) étaient problématiques et jusqu'alors sans solution satisfaisante.

Sébastien Jeu est d'accord avec les orientations proposées.

- **Décisions :**

Le CA valide la proposition d'orientation.

3. Postes animation et communication

- Deux postes non pas été remplacés celui de Nina et celui d'Aurore.
- Embauche ponctuelle de Claire Chaudat (15 juin – 31 juillet) pour l'organisation du festival

- Propositions d'orientation

En ce qui concerne le non remplacement des deux postes en CUI qui nous coûtaient 10 000 €, nous avons rebasculé cette somme sur l'embauche d'Evelina. Nous proposons l'embauche d'une personne à mi temps soit 16 500 € sur les missions suivantes :

- Communication
- Festival
- Fabrik'
- Recherche de financements type appel à projet

Discussion :

L'embauche d'une personne pendant le temps du festival s'est avérée très bénéfique. La charge de travail est trop lourde pour les salariés notamment direction et coordination animation . Un tel nombre d'heure supplémentaires n'est pas concevables dans le temps. Le CA évoque quelques pistes pour alléger la charge de travail, en faisant éventuellement appel au collectif culture mais ces propositions ne sont pas satisfaisantes. La personne embauchée cet été, Claire Chaudat, a su très rapidement trouver ses marques et répondre aux multiples besoins de la structure pendant la préparation et durant le festival . Elle a fait preuve de compétences techniques et relationnelles qui correspondent à celles attendues sur ce poste c'est pourquoi sa candidature est proposée pour le poste à pourvoir : Communication, Festival, Fabrik', recherche de financement type appel à projet.

Ce poste pourrait être auto financé dès 2019.

– **Décisions :**

Le CA valide la proposition d'embauche de Claire Chaudat à mi-temps en CDD.

4. Temps de travail des salariés et commission RH

- Demande de certains chefs d'équipes à augmenter leur temps de travail.
Nouvelle demande d'Evelina d'augmenter son temps de travail

Ce point est ajourné jusqu'au prochain conseil d'administration. Nous avons apporté une réponse lors du dernier conseil d'administration du 03 avril 2018

- Des heures supplémentaires récurrentes :
 - Environ 300 heures pour la coordination animation
 - Environ 700 heures pour la direction

Pas d'estimation sur la coordination insertion

Le nombre d'heures supplémentaires fait au sein de la structure est trop importante. La création d'une commission RH (Ressources Humaines) est envisagée pour réfléchir à des solutions.

Tristan Noyère, Isabelle Branchy ; Nathalie Rassau, Marielle Borges, Isabelle Desbiez, Le président et le directeur sont volontaires pour participer à cette commission qui pourrait se réunir 2 à 3 fois par an.

Cette commission aurait vocation à étudier les demandes émanant des encadrants qui se trouvent parfois isolés sur leur secteurs. Le directeur serait à l'interface entre les équipes et la commission RH.

L'embauche prévue (poste communication-animation)devrait repartir plus favorablement la charge de travail.

Un calendrier annuel par exemple pourrait permettre d'anticiper les interventions des équipes sur les sentiers de randonnées.

- **Décisions :**

Le CA valide la proposition de création d'une commission RH.

4. Projet de poste salarié pour le financement FSE

Pas de nouvelle à ce jour des financements FSE. Pour rappel le CA du 03 avril à valider l'embauche d'un salarié à mi-temps sur ce dispositif.

- FSE : nous avons fait une demande de FSE pour 2018-2019 à hauteur de 84 000 € pour deux ans. Si nous avons l'accord de l'Europe nous proposons une embauche à hauteur d'un mi-temps pour suivre le dispositif FSE et tra-

vailer notamment au projet La Fabrik' pour les formations. Nous pouvons transmettre le dossier pour les personnes intéressées.

– **Discussions :**

Le CA rappelle l'importance du FSE pour l'association et demande que chaque salarié, s'engage dans la réussite de ce dispositif.

– **Décision :**

Le CA valide une embauche à mi-temps sous couvert de l'acceptation du dossier.

5. Projets coordination action culturelle pays et création de poste de factotum :

Pas de nouvelle du dossier Leader coordination de l'action culturelle. Pour plus d'informations sur ce dossier voir CA du 03 avril 2018.

Factotum :

La proposition est de passer Aurélien comme Factotum sur l'ensemble de la structure en accord avec les chefs d'équipe et des accompagnatrices. Ces missions seront :

- Entretien du matériel
- Rangement, inventaire du matériel
- Locations matériel
- Production La Fabrik'
- Renfort sur les équipes

– **Discussions :**

Des tâches d'ordre général pourront être confiées au factotum sur demande des encadrants d'équipe ce qui leur dégagerait du temps. Il n'y aurait aucun surcoût, Aurélien est encore salarié pour 6 mois au moins à l'Adapemont. Il pourrait occuper ce poste dès mi-septembre en CDDI et jusqu'à la fin de son contrat.

– **Décision :**

La proposition est **validée par le CA**

Activités

Point sur les activités et les projets. Ces questions seront traitées en commissions, chacun étant invité à participer aux commissions

Calendrier :

CA	05/09/18	Adapemont	17h
Festival	10/09/18	Adapemont	18h30
Bureau	12/09/18	Adapemont	18h30
Troupeau	14/09/18	Adapemont	14h30
Étable de Monsieur +	15/09/18	Louvenne	16h-00h
Tiers lieux	17/09/17	?	
Diffusion éditions, sortie du livre d'André Robert	18/09/18	Adapemont	9h30
Oliferne	19/09/18	Arinthod	20h
Maif tour	21 et 22 septembre	Lons	9h-17h
Made in Jura	18 au 21 octobre	Dole	9h-19h
COLORANDO	9 octobre	Orgelet	

À Définir

- Commission animation
- Oliferne : Point avec la CCPM fin octobre-début-novembre.
- Projet d'activité micro-édition : réunion fin octobre-début novembre.
- Commission insertion : Qui ? Quand ?
- Projet coordination culturelle pays.
- Stand d'expo Adapemont réunion en : novembre
- Réunions de concertation tiers-lieu

- **Démarches reconnaissance d'intérêt général.**
Le dossier de demande est en cours de rédaction. Il faudra attendre la réponse pour savoir si les frais de déplacement des bénévoles seront pris en compte.

- **Participation au salon Made in Jura. Qui ?**
Ce salon aura lieu à Dole. Guillaume Marron, en service civique à la Fabrik y participera mais n'a pas de permis de conduire. La directeur peut le transporter jeudi et vendredi. Pour le week-end, Danièle Humbert et Jocelyne Cézèriat proposent de l'emmener.

- **Conception et réalisation d'un stand d'expo Adapemont : réunion à prévoir en novembre.**
Stand qui pourra facilement être utilisé en intérieur comme en extérieur.
 - **Prendre acte de la qualification de l'Adapemont comme organisme de droit public** par la Région Bourgogne Franche Comté et que de ce fait l'Adapemont est qualifiée de droit public pour le projet soutenu par le FEADER, agropastoralisme, et en conséquence, les règles d'instruction des demandes d'aide FEADER sont celles appliquées à un porteur de projet public. Le projet n'a pas besoin du co-financement de la communauté de communes Région d'Orgelet.

Le CA prend acte.

- **Rangement du matériel de l'Adapemont** : à bien penser et à réaliser cet hiver. Dans l'état actuel il est très compliqué de ranger l'ensemble du matériel. Il faudrait un local adapté et fonctionnel.
 - Il s'avère indispensable de rechercher un local, à louer ou à acheter, facile d'accès et suffisamment grand pour entreposer tout le matériel (sono, jeux, vaisselle, barnum...)
-
- **Randonnée** : La communauté de communes Région d'Orgelet refuse notre devis à 5200 € et propose 4500 € ferme pour l'entretien des sentiers de randonnée.

 - **Déménagement de l'équipe verte Petite Montagne Région d'Orgelet** :
La communauté de communes va demander à la Région d'Orgelet de participer au frais du local.

La communauté de communes Petite Montagne nous demande de détacher gratuitement l'équipe pour faire les travaux du nouveau local.

– **Décision :**

Le local est placé derrière la médiathèque d'Arinthod. Il nécessite pas mal de travaux qui ne peuvent pas tous être réalisés par les équipes. Elles n'ont pas toutes les compétences. De la peinture et autres petits travaux pourraient être envisagés mais pas de plus importants nécessitant des compétences professionnelles.

Le CA valide une étude de la gratuité pour seulement le premier œuvre.

Le président souhaite, avec quelques autres personnes, aller visiter les locaux .

La question de la légalité de faire des travaux gratuitement pour une collectivité est posée.

Point budgétaire au 04 septembre 2018 :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Edition	40019	20480	-5356
Patrimoine	9850	13539	3689
Manifestation	66317	83078	16761
Fabrik	7936	10000	2064
EVPM	134049	148944	13189
EVPI	88743	103909	15165
EVJS	117635	139435	21800
EVJS2	86217	71421	-14797
EVPL	111998	122427	10429
Troupeau	131000	81000	-50000
		Total	12953

Questions diverses

- Les locaux qu'occupait l'Adapemont à Saint Julien ont été loués par la municipalité, à un boulanger jusqu'au 20 septembre. Du mobilier reste à récupérer à la fin du bail et avant que ces locaux aient une autre attribution.